

Certifications, lignes directrices et normes de tiers responsables

Nos clients peuvent être sûrs que ces produits sont conformes à des certifications et des lignes directrices indépendantes.

FSC® : La norme la plus élevée en matière d'approvisionnement responsable en fibres

■ Qu'est-ce que le FSC®?



Le Forest Stewardship Council® (FSC) est une organisation internationale, non gouvernementale qui se consacre à la promotion de la gestion responsable de l'environnement forestier du monde entier. Le FSC :

- a été créé pour répondre aux préoccupations du public concernant la déforestation
- a développé un système éprouvé de certification forestière et d'étiquetage des produits
- permet aux consommateurs de déterminer le bois et les produits à base de bois provenant de forêts bien gérées ou de déchets post-consommation

■ Qu'est-ce que l'étiquette FSC mixte?

L'étiquette FSC examine à la fois les fibres vierges et recyclées, garantissant que la fibre a été sourcée conformément aux normes élevées de responsabilité sociale et environnementale du FSC.

■ Qu'est-ce qu'il protège?

Le FSC interdit la déforestation, y compris la conversion des forêts naturelles en plantations. Il protège également les espèces anciennes rares, de haute valeur pour la conservation (HVC) et celles rares, menacées et en voie de disparition (RMV).

■ Comment Kimberly-Clark Professional fait-elle équipe avec le FSC?

- 100 % de la fibre utilisée dans nos essuie-tout provient de papier recyclé de qualité supérieure, de sources de bois certifiées par le Forest Stewardship Council® (FSC®) ou contrôlées par le FSC®
- En 2009, Kimberly-Clark Professional est devenue la première compagnie de papier hors foyer à recevoir une certification de la chaîne de conservation FSC pour une vaste gamme de produits de papier et de serviettes
- 99 % du portefeuille de produits de papier et de serviettes de Kimberly-Clark Professional est certifié FSC
- La série d'essuie-tout Kimberly-Clark Professional WypAll® L10 et L20 sont certifiés FSC



Avantages du FSC :



Protège la qualité de l'eau



Protège les forêts de haute valeur pour la conservation



Interdit les produits chimiques fortement dangereux



Protège les droits coutumiers des peuples autochtones et des communautés locales



Limite les coupes à blanc pour protéger l'écologie forestière



Gouverne de manière démocratique et transparente

Pour en savoir davantage, visitez le site Web www.fsc.org

ECOLOGO : L'une des normes environnementales les plus rigoureuses pour les fabricants

■ Qu'est-ce que ECOLOGO?



Les certifications ECOLOGO sont des certifications environnementales multiattributs indiquant qu'un produit a fait l'objet de tests scientifiques rigoureux, d'audits exhaustifs, ou des deux, afin de démontrer sa conformité à des normes strictes en matière de performance environnementale.

- C'est l'un des programmes de certification de durabilité des produits les plus respectés d'Amérique du Nord
- Il est basé sur des normes multiattributs et axées sur le cycle de vie

Pour obtenir la marque ECOLOGO, les produits doivent démontrer un impact environnemental considérablement réduit, y compris la réduction de l'énergie, les matériaux, l'énergie, la fabrication et les opérations, la santé et l'environnement.

■ Quels sont les avantages?

Le programme ECOLOGO offre une certification crédible des produits et services par des tiers afin d'établir et de renforcer la confiance entre les acheteurs et les fournisseurs, et les clients et les fabricants. Ses normes offrent à la fois une direction environnementale et des critères de santé et de sécurité humaines qui sont scientifiquement développées, examinées et solidement approuvées par plusieurs parties prenantes.

■ Qu'est-ce que cela signifie pour les produits Kimberly-Clark Professional certifiés par ECOLOGO?

- Les produits de papier et de serviettes certifiés ECOLOGO contiennent un minimum de 50 % de fibres recyclées et toute fibre vierge restante provient d'une source responsable certifiée par un tiers
- Les produits de soins de la peau certifiés ECOLOGO sont exempts de colorants et de parfums, visent à maintenir ou à améliorer la qualité de l'environnement grâce à la réduction de la consommation d'énergie et de matériaux, et à minimiser les impacts de la pollution générée par la production et l'élimination de biens et de services



Les critères sont les suivants :



Normes rigoureuses relatives à la limitation des produits chimiques préoccupants



Suit la qualité de l'eau remise dans l'écosystème avec des exigences sur des tests de qualité spécifiques



Permet l'utilisation de fibres recyclées et vierges achetées de manière responsable



Nécessite des données sur la consommation d'énergie et récompense les fabricants pour de bonnes/meilleures/excellentes performances



Définit des paramètres spécifiques autour des déchets solides qui vont à l'enfouissement



Comprend un audit très approfondi de la capacité du système de fabrication à contrôler la qualité

Pour en savoir davantage, visitez le site Web www.ul.com/el

Environmental Protection Agency (EPA) : Lignes directrices minimales sur les déchets post-consommation

■ Qu'est-ce que le programme Comprehensive Procurement Guideline (Lignes directrice de l'approvisionnement exhaustif) de l'EPA?

Le programme Comprehensive Procurement Guideline (CPG) ([en savoir plus ici](#)) fait partie de l'initiative de gestion durable des matériaux de l'EPA qui favorise la réduction de l'utilisation des matériaux, des émissions de gaz à effet de serre et d'autres impacts environnementaux sur l'ensemble du cycle de vie d'un matériau.

- Favorise l'utilisation des matériaux récupérés dans les flux de déchets solides municipaux.
- S'assure que les matériaux recueillis dans les programmes de recyclage seront de nouveau utilisés dans la fabrication de nouveaux produits.

Les Recovered Materials Advisory Notes (RMAN) (Notes consultatives sur les matériaux récupérés) de l'EPA recommandent aux agences d'approvisionnement d'établir des normes de teneur minimales exprimées en pourcentage de fibres récupérées.

■ Qu'est-ce que cela signifie pour les produits Kimberly-Clark Professional qui répondent aux lignes directrices minimales de l'EPA en matière de déchets post-consommation?

- Les essuie-tout qui répondent aux lignes directrices de l'EPA contiennent un minimum de 40 % de déchets post-consommation
- Le papier hygiénique qui répond aux lignes directrices de l'EPA contient un minimum de 20 % de déchets post-consommation
- Le papier-mouchoir qui répond aux lignes directrices de l'EPA contient un minimum de 10 % de déchets post-consommation
- Les serviettes en papier qui répondent aux lignes directrices de l'EPA contiennent un minimum de 30 % de déchets post-consommation
- Les essuie-tout industriels à usage général qui répondent aux lignes directrices de l'EPA contiennent un minimum de 40 % de déchets post-consommation



Norme ASTM D6868 : Décrit les critères qui doivent être respectés pour confirmer la compostabilité

■ Qu'est-ce que la norme ASTM D6868?

Les produits qui répondent à la norme ASTM D6868 ont démontré leur capacité à se décomposer en toute sécurité dans une installation de compostage industrielle ou municipale gérée par des professionnels.

■ Quels sont les avantages?

Les programmes de compostage en milieu de travail soutiennent les initiatives de durabilité, de réduction des déchets et de zéro déchet.

■ Qu'est-ce que cela signifie pour les produits Kimberly-Clark Professional qui répondent à la norme ASTM 6868*?

- 98 % du portefeuille d'essuie-tout de Kimberly-Clark Professional en Amérique du Nord peut être détourné des sites d'enfouissement par le compostage*
- Les essuie-tout blancs L10 et L20 de Kimberly-Clark Professional peuvent être compostés par un procédé aérobique dans des installations municipales ou industrielles aux États-Unis et au Canada*

■ Comment puis-je déterminer les produits Kimberly-Clark Professional avec des certifications tierces?

Les produits de serviettes, de papier, de soins de la peau et d'essuie-tout certifiés par des tiers sont désignés dans les catalogues Kimberly-Clark Professional de salles de bains et d'essuie-tout et sur www.KCProfessional.com/fr-ca (Canada).



Pour plus d'informations sur nos efforts en matière de développement durable, visitez-nous en ligne à l'adresse suivante :
www.KCProfessional.com/en-us/about-kimberly-clark-professional/sustainability (US)
www.KCProfessional.com/fr-ca/about-kimberly-clark-professional/sustainability (Canada)

*Tous les essuie-tout Kimberly-Clark Professional peuvent être compostés par un procédé aérobique dans des installations municipales ou industrielles aux États-Unis et au Canada selon la norme ASTM D6868-11.

Kimberly-Clark (K-C) garantit que ses produits sont (1) conformes aux spécifications de ses normes à la date de livraison à ses acheteurs directs et à ses distributeurs autorisés, (2) conformes à l'ensemble des indications figurant sur ses étiquettes, et (3) fabriqués en conformité avec l'ensemble des lois fédérales et provinciales et des règlements municipaux en vigueur au moment et à l'endroit de leur fabrication. LA PRÉSENTE GARANTIE REMPLACE TOUTES LES AUTRES GARANTIES, EXPRESSES OU TACITES, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU DE CONFORMITÉ À DES FINS PARTICULIÈRES. K-C n'est aucunement responsable des dommages spéciaux, accidentels ou consécutifs de quelque type que ce soit. En aucun cas la responsabilité de K-C pour rupture de contrat, préjudice ou autre ne sera supérieure au montant du prix d'achat des produits. Les acheteurs et les utilisateurs sont réputés avoir accepté la garantie et la limitation de responsabilité ci-dessus, et ils ne peuvent pas modifier les conditions au moyen d'une entente verbale ou écrite non signée par K-C. Dans la mesure requise par la loi en vigueur, la responsabilité de K-C n'est pas limitée en cas de décès ou de blessures causés par la négligence de K-C.

®/™ Trademarks of Kimberly-Clark Worldwide, Inc. or its affiliates. Marques de commerce de Kimberly-Clark Worldwide, Inc. ou de ses sociétés affiliées. © KCWW. T236Y6-F 01/24



PRODUIT CERTIFIÉ À
IMPACT ENVIRONNEMENTAL
RÉDUIT. VEUILLEZ
CONSULTER LES ATTRIBUTS
SPÉCIFIQUES ÉVALUÉS
UL COMEL
UL 175, UL 2783 ou UL 2784



La marque de la
gestion forestière
responsable